

inférieure un raccord qui le réunit au microscope. Ce raccord se compose de deux tubes à double manchon rentrant l'un dans l'autre, mais complètement indépendants. Le tube inférieur se visse sur le corps du microscope, dont on a préalablement dévissé et enlevé le tube à tirage ; *c'est le dispositif pour photographier avec l'objectif seul.*

Lorsqu'on veut photographier *avec oculaire*, on relève le soufflet et le manchon supérieur et on visse, dans le manchon inférieur, un tube à oculaires spécial, dans lequel on placera l'oculaire à projection n° 64, qu'il faut employer à l'exclusion des autres.

Le soufflet dont la chambre est munie permet de l'écarter ou de la rapprocher de la glace dépolie pour avoir des images plus ou moins grandes.

La mise au point s'opère par la crémaillère et la vis micrométrique. Elle sera grandement facilitée en employant une loupe de mise au point bien réglée sur le croisement des traits, au centre de la glace dépolie.

Il suffit de soulever le soufflet pour le séparer du microscope, et de faire pivoter la chambre autour de l'une des colonnes, comme l'indique la figure 48, pour pouvoir, sans aucune gêne et sans changer l'éclairage, se servir du microscope et disposer la préparation.

Cette chambre noire (fig. 48), avec deux châssis et ses accessoires. 140 fr.

Cet appareil, extrêmement solide et d'un maniement facile, est généralement adopté dans les laboratoires.

On devra toujours nous dire avec quel microscope on l'emploiera ou nous donner très exactement le pas de vis intérieur du corps.

67. Chambre noire verticale (petit modèle), montée sur deux colonnes comme la précédente, mais plus simple et sans le mouvement de rotation de la chambre.

Avec deux châssis 9×12 90 fr.

~~~~~